

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

28.mai 2024, à 18h00 au Musée du Léman, Nyon

Procès-verbal

1. Ouverture de la séance. Adoption de l'ordre du jour

Le président ouvre la séance en indiquant qu'une vingtaine de personnes et institutions ont demandé à être excusées, dont les co-présidents de l'Association des Amis du Château de Prangins. Les membres du Comité Alexandre Démétriades, Municipal (représenté par Myriam Kridi, Cheffe du Service de la Culture), les conservateurs des musées de Nyon, Lionel Gauthier, Vincent Lieber et Jordan Anastassov, Robert Watts et Caroline Demierre Burri sont également excusés, ainsi qu'Eric Scheibler, réviseur des comptes.

Il salue en particulier le conservateur des Site et Musée romains d'Avenches, Denis Genequand, ainsi que Vincent Guillot, président de Pro Novioduno.

30 membres de l'AMN ont répondu présent à cette Assemblée générale.

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 mai 2023

Le procès-verbal est adopté. Sa rédactrice Malika Bossard en est vivement remerciée.

3. Rapport du président

L'association compte 490 membres, individuels et couples ainsi que 18 institutions ou organisations. En raison d'un échange de bons procédés, un certain nombre d'associations ou organisations et quelques personnes reçoivent notre courrier et le journal *Edgar* sans pour autant être des membres cotisants.

Nous le répétons à chaque assemblée : une association comme l'AMN doit être sans cesse à la recherche de nouveaux membres. Cela se fait un peu au compte-goutte, heureusement de manière régulière (une dizaine depuis le début de l'année), mais nous souhaiterions pouvoir accélérer quelque peu ce rythme. Parmi les idées à ce propos, la systématisation d'une présence de l'AMN au marché de Nyon et lors d'événements culturels est en train de se mettre sur pied. Nous avons créé deux bannières (étendards) à cet effet, que nous installerons pour la première fois sur l'Esplanade des Marronniers les 8 et 9 juin prochains, à l'occasion des Journées romaines et Journées vaudoises d'archéologie. Nous avons besoin de la présence de quelques membres de l'AMN ces jours-là pour tenir le stand d'information, ensemble avec nos collègues du Musée romain.

Vous aurez constaté la richesse et la variété des expositions et événements organisés par les musées de Nyon. Cela bien sûr contribue à la réputation culturelle de la Ville et représente également un motif d'adhésion de visiteurs à l'AMN. Ces expositions ont un prix et c'est une des fonctions de notre association de soutenir les musées dans la recherche de fonds, complémentaire aux ressources propres. Ces derniers mois, nous avons ainsi soutenu la recherche de financement complémentaire pour la restauration et la numérisation du fonds photographique Kunz au Château (dont une promesse de versement de 80'000 CHF de la Loterie Romande, via sa Fondation d'aide sociale culturelle), l'exposition au Léman des Voiles latines, la rénovation d'un bateau (le « Gilliat », qui pourra bientôt emmener des visiteurs pour un tour sur le lac), ou encore pour les Journées romaines.

Il nous faut remercier les fondations qui, régulièrement, apportent leur soutien financier à nos musées : les fondations Bolle, Goblet (qui soutient aussi notre journal), Ernest Dubois, Pittet, Equileo, Ernst Göhner, en particulier. Nous avons également reçu un don de l'entreprise Haleon, suite à une visite de groupe organisée au Château ; cette entreprise est devenue ensuite membre institutionnel de l'AMN. M. Christian Perrin, présent dans la salle, est un donateur régulier ; il vient notamment d'apporter un soutien significatif à l'organisation des Journées romaines. Un tableau réunissant l'ensemble des demandes et réceptions de dons pour les musées, via l'intervention de l'AMN, a récemment été créé et permet un meilleur suivi des contributions.

Sur le plan des finances, il convient de signaler la fin d'une « exception comptable », décidée -malgré nos arguments contraires- par la Municipalité de Nyon, à savoir l'interruption du versement des marges des recettes des boutiques des musées aux fonds réservés aux musées dans les comptes de l'AMN, une pratique suivie depuis vingt ans. Cette nouvelle disposition limite la flexibilité des musées dans l'usage des fonds AMN qui leur sont réservés.

Nos partenariats avec d'autres associations se poursuivent, de manière informelle et occasionnelle avec les amis du Musée de l'Ariana (Genève) et ceux du Château de Prangins ; un peu plus formelle avec Pro Novioduno et, depuis peu, avec Pro Aventico (récent accord, qui nous réjouit). En début d'année, nous avons approché l'association des Amis du Château de Morges et ses musées ainsi que le comité de jumelage Nyon – Nyons : après que les uns et les autres aient manifesté leur intérêt à collaborer, nous attendons une reprise de contact avec votre président...

Fin d'un partenariat par contre avec *La Côte*, qui nous avait offert ces dernières années un espace, quatre fois l'an, pour une annonce de l'AMN. Nous restons reconnaissants à ce journal régional pour l'appui apporté jusqu'ici.

Celles et ceux d'entre nous qui consultent régulièrement le site internet de l'AMN découvriront très bientôt son nouveau visage, nous l'espérons plus moderne et fluide. Le travail d'édition a été effectué par l'entreprise Hawaii, sous les instructions et suivi de notre collègue du Comité Robert Watts.

4. Communications de la Municipalité et du Service de la culture

- Message de la Cheffe du Service de la Culture, Myriam Kridi

Myriam Kridi a succédé à Monique Dubey en tant que Cheffe du Service de la Culture et a pris ses fonctions le 1^{er} mars 2024. Son objectif est de poursuivre les projets en cours auprès des musées et des bibliothèques de la Ville de Nyon telles que l'extension du Musée du Léman et la valorisation de l'amphithéâtre.

M. Kridi a souligné plusieurs arguments qui l'ont motivé à accepter ce poste essentiel. Premièrement, la ville de Nyon s'agrandit mais elle arrive pourtant à conserver une identité commune entre le nord et le sud. Puisque la culture est principalement concentrée dans le centre de Nyon, il serait également important de l'étendre dans le nord de la ville, afin de garantir cette unité entre les différents quartiers. Deuxièmement, des projets devraient être pensés afin de promouvoir davantage les artistes de la région et établir un lien entre eux et les musées.

En outre, M. Kridi a fait mention des enjeux urbanistiques de la ville, de son appropriation par la population locale et des idées à mettre en place pour favoriser son rayonnement.

- Message des conservateurs

Marianne Chevassus (Musée du Léman) : Depuis avril 2024, une nouvelle salle de la navigation à voiles latines a vu le jour au Musée du Léman. Des recherches de fonds ont pu être effectuées, notamment par le biais de l'AMN et ont permis de financer la reconstruction d'une barque et de tourner un film documentaire sur le sujet. Grâce à l'AMN et aux donateurs concernées (SERAC, Fondations Goblet, Cèdres, Ernest Dubois et Pittet), le musée a pu bénéficier de 43 000 CHF pour la rénovation de la nouvelle salle.

En octobre 2024, le Musée du Léman va inaugurer un nouvel espace permanent consacré à la navigation à vapeur. Cet événement s'inscrit dans les 150 ans de la CGN et vise à renouveler un espace devenu vieillissant. Il permet également d'exposer des donations faites au musée.

L'exposition chansons « Ici, le lac ressemble à la mer » est prolongée jusqu'au 31 août 2024.

La prochaine exposition temporaire, intitulée « Ceci n'est pas une carte », débutera en octobre 2024 et elle s'intéressera à la cartographie du Léman.

Concernant sa collection, le musée a fait l'acquisition de son premier engin navigant (le « Gilliat »), qui servira à des activités de médiation directement prévues sur le Léman. Désormais, l'histoire du lac pourra être racontée sur le lac.

M. Chevassus ainsi que le conservateur, Lionel Gauthier, et les membres du Musée du Léman, remercient l'AMN pour son implication dans le financement des divers projets.

Daphné Tallon (Musée romain) : L'exposition temporaire du Musée romain « Amphithéâtre ? » ouvre ses portes le 31 mai 2024. C'est une exposition évolutive qui met en lumière le passé, le présent et le futur de l'arène nyonnaise et se veut être un espace consacré au projet de valorisation de l'amphithéâtre, dont la validation est prévue pour l'automne 2025. Une exposition photographique sera organisée dans l'espace urbain entre décembre 2024 et janvier 2025. Les visiteurs pourront observer les photos de fouilles de l'amphithéâtre, qui datent de 1996 et qui ont été prises par les membres d'Archeodunum, parmi lesquels Christophe Henny.

Le Musée romain organise la prochaine édition des Journées romaines et vaudoises d'archéologie, qui se dérouleront sur la Place des Marronniers à Nyon le week-end du 8 et 9 juin 2024, sous le titre « Spectaculum ! ». Des représentations de gladiateurs, des contes et des pièces de théâtre auront lieu sur l'Esplanade. Des visites guidées seront organisées entre la place, l'amphithéâtre et le Musée romain et dureront 1h30. L'arène ouvre exceptionnellement ses portes au public à l'occasion de cet événement. Les visiteurs pourront profiter des stands de nourriture, de boissons et d'artisanat sur le lieu des festivités.

Le Musée romain et l'AMN se tiendront conjointement sur la même table.

Jordan Anastassov, D. Tallon et toute l'équipe du Musée romain tiennent à remercier l'AMN pour les recherches de fonds effectuées pour « Spectaculum ! ».

Catherine Schmutz Nicod (Château de Nyon) : L'exposition temporaire du Château de Nyon, « Dispute », s'est terminée le 28 avril 2024. C. Schmutz Nicod tient à souligner l'implication centrale de l'artiste Pierre Schwerzmann, dont l'accrochage d'œuvres appartenant à la collection de la Ville a eu beaucoup de succès.

La prochaine exposition temporaire s'intitulera « Fantômes de papier » et débutera le 14 juin 2024 au Château de Nyon. L'artiste Isabelle de Borchgrave exposera des figures costumées créées en papier, qui seront associées avec du mobilier, des instruments de musique et de la porcelaine de la région. L'équipe du Château, ses conservateurs, Vincent Lieber et C. Schmutz Nicod, souhaitent également remercier l'AMN pour le rôle qu'elle a joué dans la recherche de financements pour les projets du Château de Nyon à savoir, 10 000 CHF récoltés de la part du SERAC et 80 000 CHF reçus de la part de la Loterie romande pour le projet autour des photos Kunz. En 2027, une exposition temporaire est envisagée avec des volets archéologiques et lémaniques, qui permettra ainsi de créer un lien avec les autres musées nyonnais.

5. Présentation des comptes 2023

Nathalie Füglistler, trésorière, présente les comptes annuels 2023.

Le bilan s'élève à CHF 283'595.30. Le compte pertes et profits présente un solde bénéficiaire de CHF 38'507,33, soit CHF 33'812,15 de bénéfice reporté et 4'695,18 de bénéfice de l'exercice.

L'assemblée ne formule ni remarque, ni question.

6. Présentation du vérificateur aux comptes

M. Eric Scheibler, qui a procédé à la révision des comptes ces dernières années, nous avait annoncé l'an passé qu'il souhaitait se retirer de cette fonction. M. René Vollery s'est porté volontaire pour le remplacer, à notre grande satisfaction. MM. Scheibler et Voléry ont procédé ensemble à la révision des comptes 2023.

R. Volery présente leur rapport.

L'assemblée ne formule ni remarque, ni question.

7. Approbation des comptes 2023 et décharge au Comité et au vérificateur des comptes pour l'exercice 2023

L'Assemblée approuve les comptes 2023 de l'AMN ainsi que le rapport des réviseurs des comptes. Elle accepte de reporter le solde bénéficiaire indiqué à bénéfice reporté. Elle donne décharge au Comité et aux réviseurs pour l'exercice comptable 2023.

Le président remercie également Marlene Bosi, qui œuvre bénévolement et avec une constante expertise, à la tenue de la comptabilité de l'association.

8. Elections et nomination

8.1. Elections et réélections au comité

Dans la lettre circulaire de début d'année, le Comité, par son président, avait déjà indiqué que certains nombres de membres du Comité avaient décidé de ne plus se représenter. Nous prenons ainsi aujourd'hui congé de

Malika Bossard, notre secrétaire jusqu'au début de cette année, qui restera cependant en lien avec l'association comme Conservatrice adjointe du Musée romain.

Claude Gaume, membre et précieuse correctrice des publications de l'AMN, en particulier des textes à publier dans le journal *Edgar*.

Caroline Demierre Burri, qui a exercé pendant de nombreuses années les fonctions de secrétaire puis de présidente de l'AMN.

Pour remplacer ces membres, nous vous proposons d'élire les personnes suivantes au Comité de l'AMN pour une période de trois ans, selon nos Statuts :

Daphné Tallon, titulaire d'un master en histoire ancienne, actuellement médiatrice et auxiliaire dans les musées de Nyon ; conservatrice adjointe a.i. au Musée romain ; elle œuvrera pour l'AMN en qualité de secrétaire de l'association.

Elise Kellenberger, membre. Titulaire d'un bachelor en archéologie et histoire de l'art, d'un master en études muséales, Elise a par la suite suivi un apprentissage d'ébéniste, profession qu'elle exerce actuellement ; elle est également musicienne (clarinette) et active dans plusieurs associations de la région

Pauline Lesca, membre. Juriste de formation, elle a travaillé une vingtaine d'années dans le milieu bancaire, puis s'est reconvertie professionnellement en obtenant, entre Paris et Londres, un master en histoire de l'art et des collections; actuellement agente d'accueil et médiatrice au Château de Nyon, elle exerce également des mandats ponctuels en gestion des collections et mise en place d'expositions.

L'assemblée élit Daphné Tallon, Elise Kellenberger et Pauline Lesca comme membres du Comité, pour un mandat de trois ans, par acclamation.

Nous avons également approché une ou deux personnes susceptibles d'intégrer le Comité. Hélas, aucune d'entre elle n'a pu confirmer sa disponibilité. Nous recherchons donc encore une ou deux personnes, hors Service de la Culture, qui pourraient se joindre à nous ces prochaines années. Merci de votre aide et suggestions.

Nous avons le plaisir également de vous demander de réélire nos deux collègues suivants, qui terminent leur mandat de trois ans :

Nathalie Füglistner, comme trésorière

Christian Saugy, membre.

L'assemblée élit par acclamation Nathalie Füglistner et Christian Saugy comme membres du Comité pour un nouveau mandat de trois ans.

8.2. Nomination d'un nouveau vérificateur des comptes

Nous prenons également congé de M. Eric Scheibler, qui avait assuré la tenue des comptes, puis leur révision ces dix dernières années. Absent aujourd'hui, M. Scheibler recevra plus tard un signe de reconnaissance de la part de l'AMN.

Nous vous proposons la nomination de M. René Volery comme nouveau réviseur aux comptes. Comme indiqué, M. Volery vient de s'exercer à cette activité avec M. Scheibler et confirme sa disponibilité.

Diplômé en sciences économiques de l'Université de Fribourg, René Volery a mené une carrière essentiellement dans le domaine des Ressources humaines au sein de différentes entreprises internationales puis nationales.

L'assemblée nomme René Volery comme réviseur aux comptes par acclamation.

9. Cotisations 2025

Une augmentation des cotisations pourrait se justifier mais, à l'instar de la politique de la Municipalité de ne pas augmenter le prix des billets d'entrée aux musées, nous vous proposons de maintenir le montant actuel des cotisations.

L'appel à cotisation, les rappels et l'envoi de la carte de membre provoquent naturellement des frais d'impression et d'affranchissement. Nous vous proposons, dès 2025, de joindre la carte de membre à l'envoi de l'appel à cotisation (ce que fait déjà, par exemple, l'Association des Amis du Château de Prangins). Il y a certes un petit risque de voir quelques personnes ne pas payer leur cotisation et utiliser leur carte, mais comme nous avons à faire, pour l'essentiel, à

de fidèles membres, ce risque nous semble mineur. Evidemment, nous ferons le point fin 2025 avant de renouveler cette pratique en 2026.

10. Journal de l'association *Edgar* : feed-back et propositions

Depuis notre dernière assemblée, vous avez reçu les trois derniers numéros de notre journal. Le président demande s'il y a des commentaires à formuler ou des suggestions pour les prochaines livraisons.

Michele Dalla Favera et plusieurs membres de l'AMN ont fait remarquer que l'envoi sans plastique, qui vient d'être testé, convenait très bien : il est à la fois pratique et le journal ne s'abîme pas lors du transport. Lors de l'assemblée, deux personnes ont émis des réserves quant au format du journal, qu'elles souhaiteraient plus petit. Le contenu et la mise en page des différents numéros conviennent cependant très bien à la grande majorité des membres.

11. Excursion en 2024. Excursion en 2025

Après avoir hésité entre une excursion longue (au Val d'Aoste et Turin) et une sortie d'une journée, nous avons finalement opté pour une seule excursion cette année, fixée au 14 septembre, qui nous emmènera au Château de Joux, près de Pontarlier, et à Ornans, où nous visiterons le Musée Courbet (dans le dernier numéro d'*Edgar* était présentée une enquête sur une assiette signée Gustave Courbet ; l'excursion permettra d'autres découvertes). Une invitation à s'inscrire était jointe à la convocation à cette Assemblée générale ; les inscriptions sont encore possibles d'ici début juin.

Si les excursions sont en général organisées par des membres du Comité, nous accueillons volontiers les services ponctuels de tout autre membre de l'AMN pour préparer, par exemple, une excursion en 2025. Merci.

12. Partenariats. Parole aux invités

Pro Novioduno. Au nom de Pro Novioduno, son président, Vincent Guillot, remercie chaleureusement l'AMN pour cette invitation et le partenariat entre les deux associations.

V. Guillot commémore la mémoire de Louis Bonnard, autrefois syndic de la Ville de Nyon et fondateur de l'Association Pro Novioduno. Cette dernière est apolitique et a pour objectif de préserver le patrimoine bâti et non bâti de Nyon. En 2022, pour les 100 ans de l'association, le comité a publié un coffret anniversaire « Onze Balades » pour découvrir ou redécouvrir Nyon. C'est un ouvrage à la fois historique et thématique qui tient à mettre en valeur la ville.

Pro Novioduno est aussi impliquée dans des projets urbanistiques, comme celui du parking Perdtemps.

Amis du Château de Prangins : en l'absence des collègues du Comité de cette association le président signale le projet Jules Verne du Château de Prangins. Tout le monde est invité à

participer au soutien financier permettant de présenter deux manuscrits de Jules Verne dans cette prochaine exposition.

13. Divers et propositions individuelles

L'assemblée ne formule ni remarque, ni question.

Le président clôt la séance à 19h15.

A la suite de la partie statutaire, l'assemblée a pu de bénéficier d'une présentation de M. Christian Reymond, enseignant, navigateur et, notamment auteur d'un ouvrage sur les voiles latines, en lien avec la nouvelles salle permanente au Musée du Léman sur ce sujet.

L'assemblée s'est terminée par un apéritif offert par l'association.

Nyon, le 14 juin 2024

Daphné Tallon
Secrétaire

Jean-Luc Blondel
Président